



Comment faire si le patron donne plus a la fin d'un contrat?

Par **pollux**, le **10/09/2008** à **12:54**

Bonjour a tous,voila j'ai fini mon contrat de travail il y a deux semaine,lundi je suis allée chercher le chèque que m'a patronne m'avais fait pour les congé non pris. seulement,en rentrant chez moi,je me suis aperçu qu'elle m'avait recompter mon salaire,au lieu d'être payer sur 19jours,elle m'a redonner le mois qu'elle m'avais payer plus les jours que je n'est pas pue prendre.
La question est est ce que je doit lui dire,ou est ce que je le garde pour moi jusqu'à ce quelle m'appelle,si elle s'en aperçoit?

Par **JamesEraser**, le **10/09/2008** à **16:05**

Soyez honnête !
Signalez lui cette erreur. C'est un gage que vous pourrez certainement retrouver du travail chez elle la prochaine fois que vous en aurez besoin. A défaut, vous pourrez obtenir une belle lettre de recommandation à présenter à vos futurs employeur, si vous lui en demandez une.
De toutes manière, il faudra bien rembourser le trop perçu.
Et qui paye ces dettes.....
Experatooment